



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Ordonnances rendues en matière de société (R)

Numéro de gestion : 2001 B 00184

Numéro SIREN : 434 209 797

Nom ou dénomination : DELOITTE

Ce dépôt a été enregistré le 18/11/2013 sous le numéro de dépôt 35372

**TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE**

G R E F F E

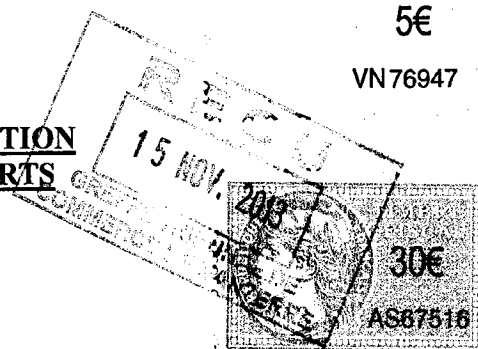
DEPOT N°35372.....
LE : 18 novembre 2013

Objet : Dépôt en annexe du registre du commerce et des sociétés
Ordonnance n° 2013O01849

130 1849

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de Nanterre

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**



LA REQUERANTE:

La société **DELOITTE**, Société Anonyme au capital de 20 438 500 euros (en cours d'augmentation), dont le siège social est au 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 434 209 797, représentée par Monsieur Alain PONS, en sa qualité de Directeur général.

2001 B 1849

A L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER CE QUI SUIT :

La société **DELOITTE**, Société Anonyme au capital de 20 438 500 euros (en cours d'augmentation), dont le siège social est au 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 434 209 797, est une société qui a pour activité le commissariat aux comptes et l'expertise comptable. Son capital social, en cours d'augmentation, est actuellement composé de 40 877 actions de même catégorie.

Deloitte Touche Tohmatsu Limited est un réseau international, spécialisé dans le commissariat aux comptes, l'audit, l'expertise comptable et le conseil.

La société Deloitte a souhaité convertir une partie de ses actions en actions de préférence.

L'assemblée générale de la société Deloitte appelée à statuer sur la conversion d'actions objet de la présente requête se réunira dans la première quinzaine du mois de décembre 2013.

Les caractéristiques principales de la société Deloitte sont les suivantes :

DELOITTE

Identité

- Société Anonyme au capital de 20 438 500 € (en cours d'augmentation) composé de 40 877 actions de 500 € de valeur au pair chacune.
- Siège social : 185 avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

B

- Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 434 209 797.

Ayant pour activité

Société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable, holding du groupe Deloitte.

Président du Conseil d'Administration

Monsieur José-Luis GARCIA.

Directeur Général

Monsieur Alain PONS

Commissaires aux Comptes titulaires

1/ Le Cabinet Compagnie Française de Contrôle et d'Expertise
602 006 116 RCS PARIS
112bis rue Cardinet – 75017 PARIS

2/ Le Cabinet C.P.A.
444 594 162 RCS BRIEY
103/105 rue de Paris – 54440 HERSERANGE

Commissaires aux Comptes suppléants

1/ Le Cabinet Compagnie Européenne de Conseil et d'Audit
453 495 509 RCS PARIS
112bis rue Cardinet – 75017 PARIS

2/ Madame Claude SCHOUMAKER
103/105 rue de Paris – 54440 HERSERANGE

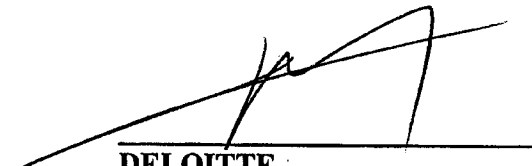
✓

**C'EST POURQUOI L'EXPOSANTE REQUIERT QU'IL VOUS PLAISE
MONSIEUR LE PRESIDENT :**

De bien vouloir désigner, conformément aux dispositions des articles L 225-147, R 225-7 et R225-136 du Code de Commerce, un Commissaire aux avantages particuliers chargé d'apprécier, sous sa responsabilité, les incidences éventuelles de la conversion d'actions projetée, sur la situation des actionnaires de la société Deloitte et d'établir le rapport mentionné auxdits articles.

Fait à Neuilly-sur-Seine,

le 14 novembre 2013


DELOITTE
Monsieur Alain PONS
Directeur Général

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANTERRE

LE PRESIDENT

Requête n° 2013001849

Affaire : SA DELOITTE

CACHET DU GREFFE

Ordonnance déposée le :
15 NOV. 2013
Greffe du Tribunal de Commerce de Nanterre

ORDONNANCE

Nous, Yves LELIEVRE, Président du tribunal de commerce de Nanterre,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Désignons:..... *Nannu Pascal HOU SEAU*
..... *47 rue de Lige*
..... *75008 PARIS*

en qualité de :

- ☒ Commissaire à la fusion et/ou à la scission et/ou aux apports et/ou à la transformation et s'il y a lieu, aux avantages particuliers
- ☐ Commissaire chargé d'apprécier la valeur d'un ou plusieurs biens dans le cadre de l'article L 225-101 du code de commerce
- ☐ Commissaire chargé de vérifier l'actif et le passif dans le cadre de l'article L 228-39 du code de commerce

Disons que le (ou les) commissaire(s) disposera (ont) d'un **délai qui ne pourra être inférieur à 35 jours** pour exécuter sa(leur) mission et ce, à dater de la présente ordonnance.

Disons que le (ou les) commissaire(s) ci-dessus désigné(s) nous fera (ont) parvenir une attestation d'indépendance et d'impartialité pour exécuter sa mission (modèle joint). La présente nomination ne prendra effet qu'à dater de la signature de ce document.

Disons qu'en outre, cette attestation sera jointe au rapport du (des) commissaires(s).

Disons que le (ou les) commissaire(s) désigné(s) pourra (ont) se faire assister, s'il y a lieu, par un ou plusieurs experts de son (leur) choix dans l'accomplissement de sa (leur) mission.

Disons que le(s) commissaire(s) désigné devra (devront) nous soumettre le montant de ses (leurs) honoraires avant de les percevoir, en justifiant de l'accord écrit préalable des sociétés concernées, accord qui devra être joint à la requête en fixation de la rémunération.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au greffe de ce tribunal.

Fait à Nanterre, le
Par délégation
F.CHASSAING
Vice-Président

15/11/2013

Nannu

Le greffier

D. JOUBERT
Greffier au Tribunal de
Commerce de Nanterre

[Signature]

